



U4U - Union pour l'Unité AISBL

Bruxelles, le 20 décembre 2017

Mise en conformité avec le RGPD : description de Traitement

Gestion des adhérents

Responsable du traitement : U4U AISBL

Destinataire : U4U AISBL

Finalités du traitement

Le processus a pour finalités :

1. De tenir la comptabilité légale de l' AISBL
2. De tenir à jour la liste des adhérents
3. De gérer les cotisations, faire les rappels de cotisation et déterminer les droits statutaires des adhérents, en particulier de leur droit de voter et être élus
4. De gérer les domiciliations bancaires

Mesures de sécurité

Les données personnelles traitées par U4U ne sont en aucun cas transmises à d'autres destinataires, ni avec ni sans contrepartie financière. Les personnes ayant besoin de connaître ces données signent un [accord de confidentialité](#) et s'engagent sur des chartes déontologiques.

Ce traitement n'est pas sous-traité.

Catégories de personnes concernées

Fonctionnaires et agents des Institutions européennes et autres organismes internationaux, actifs ou retraités.

Catégories de données à caractère personnel

Les données gérées sont :

- Identité personnelle (nom et prénom...)
- Adresses courriel professionnelles et/ou privées
- Statut professionnel (catégorie de personnel, grade, affectation...)
- Domiciliation bancaire (Mandat et compte bancaire...)

Durée de conservation des données

Les données sont conservées durant toute la durée de l'adhésion. Les données concernant les anciens adhérents sont conservées le temps nécessaire pour satisfaire aux obligations légales et fiscales, en particulier pour la tenue de la comptabilité.

Base légale : article 6(a) ; 6(b) ; 6(c) ; 6(f) ; article 9.2(d) du RGPD

La fourniture des données est à caractère contractuel. La personne concernée est tenue de fournir ces données à caractère personnel pour la bonne gestion de l'AISBL. A défaut, son adhésion sera sans effet ou mal gérée.

Droit d'accès et de rectification, retrait du consentement

La personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Elle dispose également d'un droit d'opposition au traitement de ses données, pour des motifs légitimes. Pour exercer ses droits, l'utilisateur doit adresser un courriel au webmaster (webmaster@u4unity.eu) en accompagnant sa demande d'une copie d'un titre d'identité signé.

La démission de l'AISBL peut être présentée à tout moment. Elle doit être notifiée par écrit au Président du conseil d'administration.

Réclamation auprès d'une autorité de contrôle ou recours juridictionnel

L'autorité de contrôle est la [CPVP](#) Commission de la protection de la vie privée
Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles, Belgique. La personne a le droit d'introduire une réclamation auprès de cette Autorité.

La personne a le droit à un recours juridictionnel devant les tribunaux Belges francophones de Bruxelles.